

MALTRAITANCE DES MIGRANTS : UNE INHUMANITE MEURTRIERE

FRONTEX, une agence européenne pour traquer et expulser

L'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, communément appelée Frontex, est l'agence de l'Union Européenne chargée du contrôle et de la gestion des frontières extérieures de l'espace Schengen. Pratiquement, elle se structure progressivement comme une armée, agit sur le terrain comme une milice et, sous prétexte de prévenir les mouvements migratoires "irréguliers", organise la surveillance des réseaux sociaux.

FRONTEX, une « armée » européenne pour fermer les frontières

Dotée d'un budget de 320 millions d'euros en 2018, Frontex déploie en continu, sur le terrain, entre 1200 et 1500 agents en Europe. Ne disposant pas encore de ses propres garde-côtes, ce sont les Etats membres qui lui fournissent ces moyens humains, détachés ponctuellement de leur pays. En septembre 2018, la Commission européenne a proposé de doter Frontex de ses propres navires, avions et véhicules, et d'un corps permanent de 10 000 agents (en plus de la réserve de réaction rapide). Validée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union Européenne en avril 2019, cette proposition permettra, après un déploiement initial de 5 000 agents en 2021, la mise en place de ce corps pleinement opérationnel d'ici à 2027. Plus précisément, il sera composé de 3000 employés permanents de Frontex déployés sur le terrain, et d'agents détachés par les Etats membres sur une base obligatoire (3000 agents détachés sur le long terme et 4000 pour une période plus courte, par exemple une année). Le coût de ce renforcement est estimé à 1,3 milliard d'euros pour la période 2019-2020, et 11,3 milliards d'euros pour la prochaine

période budgétaire de l'UE, de 2021 à 2027.

FRONTEX, une milice internationale pour traquer et expulser

S'agissant du mandat des agents permanents, "l'Agence modernisée sera en mesure de soutenir les procédures de retour dans les États membres, par exemple en identifiant les ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier et en aidant les autorités nationales à obtenir les documents de voyage", résume le Parlement européen. Par ailleurs, la coopération avec les pays tiers sera renforcée, en permettant la conclusion de nouveaux accords allant au-delà de la limitation actuelle aux pays du voisinage de l'Union Européenne.

FRONTEX, une police de surveillance des réseaux sociaux

L'agence européenne de surveillance des frontières, forte d'un budget multiplié par trois, se lance dans la surveillance généralisée des réseaux sociaux. Ce serait alors une police prédictive qui, au risque de mettre en danger les populations les plus vulnérables, pourrait se déployer non plus à l'échelle d'une ville, d'une région, ni même d'un pays, mais sur tous les continents... Frontex vient en effet de lancer un appel d'offres "pour la fourniture de services d'analyse des réseaux sociaux concernant les tendances et les prévisions en matière de migration irrégulière". Le marché serait conclu pour une durée de 16 mois, reconduit au plus deux fois 12 mois, pour un montant de 400 000 euros.

(sources : Wikipedia, Mediapart)

Vol spécial pour Tbilissi : expulsion collective en Bretagne

Ce vendredi 4 octobre matin, un charter transportant 33 personnes d'origine géorgienne a décollé de l'aéroport de Rennes vers Tbilissi. Une opération d'expulsion brutale et expéditive au mépris des droits les plus fondamentaux des personnes étrangères. Alors que le droit proscrit les expulsions collectives [1], jeudi 3 et vendredi 4 octobre, les autorités françaises ont procédé à une série d'interpellations coordonnées aux quatre coins de la Bretagne de personnes géorgiennes, dont certaines en famille avec des enfants, pour les renvoyer en Géorgie. Une pratique qui rappelle les sinistres charters de Pasqua, Debré et Sar-

kozy. L'expulsion a été menée au moyen d'un Boeing 737 de Georgian Airways, affrété par Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, à la demande du ministère français de l'intérieur. D'après un flic interrogé par le journal rennais Le Télégramme, «trois autres avions sont prévus en octobre, depuis Lille, pour les pays de l'Est». Ce qui implique que d'autres préfets mèneront de nouvelles traques, de nouvelles rafles, que de nouvelles familles seront déchirées. Cette annonce fait peser une menace sur tous les exilés géorgiens ou albanais présents sur le territoire métropolitain, le ministre de

l'Intérieur ayant multiplié les attaques ciblées contre les ressortissants de ces deux pays au cours des derniers mois. Dans l'agglomération de Tours, plusieurs familles géorgiennes vivent désormais dans la peur d'une arrestation, sachant que celle-ci peut intervenir à tout moment et en tout lieu.

Des arrestations dans toute la Bretagne

Les personnes expulsées vivaient à Rennes, Redon, Vannes, Lorient, Quimper ou ailleurs en Ille-et-Vilaine. La plupart étaient établies depuis plusieurs années en France. Plusieurs ont eu à subir ce traitement en toute illégalité, car elles bénéficiaient d'un droit au séjour en France durant le temps de procédures toujours en cours. Devant le caractère répressif de l'opération, deux femmes se sont ouvert les veines, ce qui n'a pas empêché l'administration française de poursuivre son sale boulot : l'une a été expulsée, l'autre est enfermée au centre de rétention de Rennes avec sa famille après un passage à l'hôpital, en attendant le prochain charter. Plusieurs familles ont été séparées, sans que l'administration ne prenne en considération leur droit fondamental à vivre ensemble. Huit personnes et deux enfants de

13 ans [2] ont été enfermés au CRA de Rennes juste avant leur départ. Arrivées en pleine nuit le jeudi 3 octobre, elles sont reparties au petit matin, les privant ainsi de tout accès au juge et les plaçant dans l'impossibilité d'exercer leurs droits, pour le seul confort de l'administration. Cette opération d'expulsion brutale et expéditive s'inscrit dans un contexte de durcissement de la politique gouvernementale en matière d'immigration. En plus d'organiser des charters pour déporter en masse des exilés, le président de la République a décidé d'organiser un énième pseudo-débat sur l'immigration, offrant une tribune de rêve à tous les xénophobes de l'assemblée nationale, en vue de durcir encore les conditions d'accueil et d'asile.

[1] Protocole 4 à la convention européenne des droits de l'homme, article 4 : « Les expulsions collectives d'étrangers sont interdites ». Pratique également condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme contre la Russie en 2014 pour une expulsion collective de géorgiens.

[2] En 2019, ce sont 233 enfants qui ont été enfermés dans les centres de rétention en métropole (208 en 2018).

La Rotative - 8 octobre 2019

Au nom du chiffre : dites 33 Tentative d'expulsion d'une famille géorgienne

Le vendredi 4 octobre 2019 à 6H15, la famille G. est réveillée par une vingtaine de policiers qui se sont introduits calmement dans leur appartement, la porte étant laissée ouverte. Ils ne savent pas encore qu'ils sont la cible d'une vaste opération policière sans précédent en Bretagne, coordonnée par Frontex à l'encontre de plusieurs familles géorgiennes. Ils demandent à Giorgi (prénom modifié) le père de famille d'aller réveiller son fils, un homme de 30 ans souffrant « d'un syndrome autistique pouvant générer des troubles du comportement à type d'agitation ou d'agressivité sous tendus par une angoisse d'anéantissement majeure ». C'est indiqué en toutes lettres dans le certificat médical détaillé que Giorgi brandit aux forces de l'ordre qui n'en ont cure. Seuls les chiffres comptent ! Un grand carton est posé au centre de l'appartement pour rassembler en quelques minutes les quelques biens matériels accumulés dans ce lieu, où ce couple d'une cinquantaine d'années et leurs fils vivent depuis sept ans. Pas le temps de s'habiller, ni d'autorisation de passer aux toilettes, « vous prendrez votre petit-déjeuner en Géorgie » déclare avec cynisme un policier à la famille. Terrorisée par cette intrusion policière dans leur domicile, la mère de famille n'arrive pas à prononcer une parole. Elle enfiler un pantalon sur son pyjama et commence à rassembler leurs affaires. Elle entend les cris de son fils qui se frappe le visage et se mord les poignets en découvrant à son réveil huit hommes armés dans sa chambre. Il est aussitôt neutralisé, menotté au sol par cinq policiers, deux lui bloquent les jambes pendant que deux autres appuient sur son dos avec leur genou et que le cinquième lui maintient la nuque avec son pied. Aussitôt la mère de famille tente de s'interposer pour protéger son fils, mais elle est brutalement menottée les mains dans le dos sur une chaise. Pendant ce temps, Giorgi se taillade les deux bras avec une lame de rasoir. Malgré cet acte désespéré, il se retrouve neutralisé au sol

comme son fils, face contre terre avec les bras ensanglantés. La PAF appelle les pompiers qui interviennent rapidement et demandent qu'il soit conduit aux Urgences en constatant la profondeur des plaies. La PAF refuse et demande aux pompiers de lui faire des pansements afin de le conduire à l'aéroport. 6 véhicules de police attendent la famille au pied de leur immeuble. La mère et son fils sont emmenés à l'aéroport, suivi par Giorgi dans un autre véhicule. Ils sont également séparés à l'aéroport. Un médecin a été réquisitionné pour cette opération. « C'est la seule bonne personne présente » précise Giorgi. Devant l'état agité du fils, il tente de joindre le psychiatre qui le suit, car la PAF a refusé de transmettre le certificat médical remis au domicile. Le psy confirme que la pathologie est incompatible avec une expulsion. Le médecin demande alors aux policiers de conduire Giorgi à l'hôpital et cette fois-ci ils obtempèrent. Pendant ce temps son épouse est toujours enfermée dans une pièce avec son fils sous la surveillance de 3 policiers qui tentent de le calmer. Elle entend les cris de ses compatriotes dans les pièces voisines et le bruit du ruban adhésif pour attacher les plus résistants qui seront montés dans l'avion, attachés, bâillonnés et portés comme de vulgaires colis indésirables. La mère de famille et son fils seront libérés trente minutes après le départ de Giorgi à l'hôpital, où il sera opéré le lendemain. Leurs trois corps portent encore les ecchymoses des violences policières attestées par deux certificats médicaux. Ces traces disparaîtront plus rapidement que les conséquences post-traumatiques de cette tentative d'expulsion, notamment sur le fils qui ne veut plus retourner dans leur appartement et qui est très perturbé depuis l'interpellation. « Pourquoi sommes-nous traités comme des terroristes ? » ne cesse de répéter la mère de famille.

CIMADE - octobre 2019

Mourir en Méditerranée ? Pas de problème pour le Parlement Européen

Entre les débats concernant le Brexit ou une possible adhésion de l'Albanie et de la Macédoine du Nord, un vote au Parlement Européen a failli passer inaperçu. Le vote organisé au Parlement Européen hier concernant une résolution sur la recherche et le sauvetage de réfugiés en Méditerranée a tourné en honte généralisée pour cette Europe institutionnelle qui se soucie davantage du bien-être des banquiers et des producteurs de produits toxiques que de vies humaines. 288 eurodéputé.e.s avaient voté pour cette résolution qui n'était autre qu'un appel aux gouvernements de tout faire pour sauver des vies et faciliter celle des équipes de sauvetages, mais 290 eurodéputé.e.s des conservateurs du PPE et de l'extrême-droite ont fait échouer cette résolution. Et 36 eurodéputé.e.s n'avaient pas d'opinion et se sont donc abstenus. Ce vote est intéressant à bien des égards. D'une part, on constate que les conservateurs au Parlement Européen n'avaient aucun problème pour faire cause commune avec l'extrême-droite identitaire européenne ; et le fait que le PPE quitte la « coalition tacite » avec les autres partis démocratiques présents au Parlement Européen pour s'allier pour la circonstance à l'extrême-droite, mérite qu'on s'y arrête un moment. Le comportement du PPE, donc en grande partie des chrétiens-démocrates, n'a rien de chrétien, rien d'humaniste, mais il est l'expression d'un cynisme froid. Ce vote PPE / extrême-droite restera gravé dans les mémoires et il faut espérer qu'il ne s'agit pas du prélude à d'autres coopérations de ce type dans les États membres.

Et que font ces 36 eurodéputé.e.s sans opinion au Parlement Européen ? 36 eurodéputé.e.s n'avaient pas d'opinion sur cette question de vie ou de mort ? Ils ne savaient pas comment voter ? Qu'ils rendent leur siège alors et qu'ils fassent de la place pour des eurodéputé.e.s qui voudraient faire de la politique et dont la présence au Parlement Européen ne servirait pas uniquement à encaisser les indemnités journalières. Personne n'a besoin d'eurodéputé.e.s grassement payés qui n'ont pas d'opinion sur l'une des questions les plus brûlantes de notre époque. Mais bien évidemment, l'indifférence des conservateurs et

extrémistes européens concernant l'hécatombe en Méditerranée ne surprend pas vraiment. Depuis des années, les institutions européennes font semblant de mener une « guerre contre les passeurs », mais en réalité, elles financent des régimes criminels, des violations des droits de l'homme, des camps de concentration en Libye, le tout pour que ces régimes criminels gardent les réfugiés loin de l'Europe. Pendant ce temps, l'Europe institutionnelle a fait fleurir les affaires des passeurs, en rendant leurs « services » plus chers. Avec le vote d'hier au Parlement Européen, l'Europe a donc changé d'orientation. Désormais, la « guerre contre les passeurs » doit être appelée « guerre contre les migrants » et avec le refus de cette résolution, l'Europe institutionnelle a définitivement quitté la voie de l'Humanisme européen. Ce vote est terrible, l'hécatombe en Méditerranée et la criminalisation des équipes de sauvetage privées peut donc continuer avec l'aval du Parlement Européen. « On s'en fiche s'il y a des êtres humains qui se noient en Méditerranée », voilà le message des conservateurs et de l'extrême-droite au Parlement Européen. La nouvelle mandature commence très mal – et transformera l'Union Européenne en un simple marché intérieur dont la seule valeur est l'argent. A peine quelques semaines après le début de cette nouvelle mandature, force est de constater que nous nous sommes trompés une nouvelle fois dans nos votes. Un Parlement qui se fiche d'un drame comme celui qui se déroule quotidiennement en Méditerranée a perdu tout crédit moral, toute justification à donner des leçons aux autres. 290 eurodéputé.e.s qui refusent de voter en faveur de la vie – c'est tout simplement honteux.

Kai Littmann – Mediapart, 27 octobre 2019

> 1.091 migrants et réfugiés sont morts en tentant de traverser la Méditerranée depuis le début de cette année alors qu'au même moment, plus de 91.500 personnes sont arrivées en Europe par la Méditerranée, selon des chiffres publiés par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Arrêtons d'envoyer des êtres humains aux pires tortures, aux viols et à la mort !

En Libye les migrants africains subissent le pire : enchaînés, suspendus au plafond, battus, violés, brûlés, mourant de maladie et de faim, réduits en esclavage, torturés, tués... Presque toutes les femmes et les adolescentes ont été violées, parfois soumises à des viols collectifs ou réduites à l'état d'esclaves sexuelles ! Les malheureux qui tentent de traverser la Méditerranée sont le plus souvent interceptés par les garde-côtes libyens et ramenés dans l'enfer libyen, et cela à la demande de l'U.E et de la France qui fournissent des embarcations rapides à la Libye ! Mi-février, notre ministre des Armées a annoncé au Premier ministre libyen que la France allait livrer six embarcations rapides à la garde-côtes libyenne. De plus, on fait tout pour empêcher les ONG

humanitaires de secourir les migrants dont beaucoup se noient : plus de 2 500 migrants sont mort en Méditerranée en 2018. De ce fait, et du fait de l'intervention des garde-côtes libyens, la traversée est de plus en plus périlleuse : en novembre 2018 un migrant sur cinq est mort noyé, parmi ceux qui tentèrent la traversée entre la Libye et l'Europe. On préfère qu'ils crèvent en Libye plutôt que de les voir arriver chez nous ! C'est monstrueux !!! On organise des voyages à Auschwitz, on dit : « plus jamais ça », on fait de beaux discours... et dans le même temps on envoie des êtres humains aux pires tortures, au viol et à la mort !!!

pétition de l'AREVE - 9 mai 2019

Être migrant n'est pas un crime !

Je dois vous faire part de mon immense choc et de mon horreur en découvrant à la frontière de votre pays avec l'Italie une négligence délibérée et répétée des droits de l'Homme, une franche méconnaissance de l'humanité, et un abus du droit européen. Au cours de mon déplacement à Menton et Vintimille, j'ai vu des réfugiés et des personnes déplacées de tous âges et de tous les coins de notre planète - contraints de fuir la pauvreté, la persécution, la guerre et les désastres écologiques, et de parcourir des distances inimaginables - déshumanisés et humiliés, écartés et rejetés, traités avec retard et dédain par vos garde-frontières et vos forces de police aux ordres de vos politiques aveugles en matière de migration. J'ai été témoin de contraintes sans pitié et non de «liberté», d'absence d'égalité et sûrement pas de fraternité chaleureuse. (...)

À votre frontière avec l'Italie, il existe des preuves irréfutables de refoulements systématiques de personnes vulnérables, y compris d'enfants - oui, innocents, demandeurs d'asile non accompagnés. Non seulement vos agents frontaliers mentionnent des dates de naissance fausses sur les documents de refus d'entrée, mais ils confisquent également les certificats de naissance. Ce n'est pas seulement une violation flagrante du droit de votre pays : il s'agit d'une monstruosité sans nom. Vous les laissez partir sans refuge ni protection et les envoyez avec indifférence vers un traumatisme, un dénuement et une vulnérabilité accrus. Monsieur le Président - veuillez à ce que les évaluations de l'âge de l'enfant soient conformes au droit international et mettez un terme à la fermeture des frontières pour les mineurs non accompagnés, qu'ils ne soient pas contraints à la mendicité pour un foyer et un avenir. (...)

Comment vous sentiriez-vous si vous étiez obligé de passer une nuit sur le sol d'un conteneur verrouillé, sur-occupé, sans différenciation de personnes, sans couverture, ni nourriture, ni eau ? Parce que c'est la réalité que vous imposez quotidiennement à des dizaines de personnes innocentes. Cette privation arbitraire de liberté représente également une violation du droit international et du droit de l'Union. Ces pratiques inhumaines doivent s'arrêter, et les conditions de détention doivent faire l'objet d'un suivi indépendant et d'une mise en conformité avec les normes internationales : séparer les hommes et les femmes, les adultes et les enfants et donner libre accès à la nourriture et l'eau, à des soins médicaux et à une représentation légale. (...)

Le minimum de décence, Monsieur le Président, est de traiter tous les réfugiés et les personnes déplacées comme des êtres humains. Tenez-les informés, gardez-les en sécurité, assurez-leur une représentation juridique et assurez-leur la possibilité de faire appel à un refus d'entrée. Protégez-les de toute détention arbitraire, tout en formant la police à respecter les droits de l'Homme, en protégeant les personnes vulnérables et en identifiant les victimes de la traite des êtres humains. (...)

Stoppez ces délits atroces à vos frontières. (...) Je demande également aux dirigeants européens d'ouvrir des itinéraires sûrs pour la migration, de telle sorte que nous ne soyons pas à nouveau les témoins impuissants de morts et de dévastations qui auraient pu être évitées. N'oubliez pas qu'il s'agit de nos frères et sœurs qui ont été abandonnés en mer Méditerranée ou qui étouffent dans les camions de trafiquants.

extraits de la lettre du député européen Magid Magid à Emmanuel Macron - Mediapart, 13 novembre 2019

Expulsions de compagnons d'Emmaüs

la presse a évoqué l'arrestation (ou l'expulsion) de «compagnons» d'Emmaüs (certains centres comptent 60 % de sans-papiers) alors que la loi Collomb (de septembre 2018) a ouvert la possibilité pour un préfet de régulariser un étranger qui justifie de 3 ans d'activité ininterrompus dans un centre (agréé pour ses activités d'intégration) comme Emmaüs, sur rapport du responsable.

13 maires de France demandent à l'Etat d'agir urgemment

« Nous, maires, exigeons la mise à l'abri inconditionnelle des personnes présentes sur notre territoire puisque le droit impose que toute personne, même déboutée ou «dublinée», soit prise en charge avant son éventuel renvoi. Nous demandons par ailleurs à être reçus sans délai pour échanger sur le dispositif d'accueil et d'orientation des migrants. Ce nouvel appel doit trouver un écho, alors que s'ouvre le débat sur la situation des migrants. »

Signataires : Nathalie Appere, maire de Rennes; Martine Aubry, maire de Lille; François Baroin, président de l'Association des maires de France, maire de Troyes; Martial Beyaert, maire de Grande-Synthe; Philippe Bouyssou, maire d'Ivry-sur-Seine; Meriem Derkaoui, maire d'Aubervilliers; Dominique Gros, maire de Metz; Anne Hidalgo, maire de Paris; Jean-Luc Moudenc, président de France urbaine, maire de Toulouse; Eric Piolle, maire de Grenoble; Roland Ries, maire de Strasbourg; Johanna Rolland, maire de Nantes; Laurent Russier, maire de Saint-Denis.

contact : cercledesilence-tours@orange.fr

Le cercle de silence de Tours se réunit chaque mois à l'appel de Chrétiens-Migrants, LDH 37, RESF 37, Emmaüs 100 pour 1, Pastorale des Migrants, CCFD-Terre Solidaire, Rencontre Entraide Protestante, ACAT, CIMADE, EELV Touraine, NPA, ATTAC, Amnesty International 37, Collectif Palestine 37, le Père Léon Gahier, Capucin de la Famille des Franciscains et des individus en lutte...

Prochain Cercle de silence : mardi 31 décembre 2019